

Image not found or type unknown



Achat d'une maison 1 mois avant notre mariage

Par **chisei**, le **19/05/2016** à **18:50**

Bonsoir,

Nous allons signer l'achat d'une maison début Juin 2016 avec ma compagne sans être pacsé, juste une déclaration de concubinage... cependant nous nous marions le 02 JUILLET 2016.

Nous aimerions savoir ce qu'il faudrait faire dans ce cas là ?

Sachant que nous ne pouvons pas signer la vente de la maison après le mariage (préavis donné, et rendez vous artisan pour rénovation déjà prit et planifiés, et que nous ne pouvons pas décaler le mariage plus tôt.

Devons nous, nous pacser rapidement avans la signature, ou bien effectuer chacun un testament ?

Sachant que ma future épouse à une petite fille de son précédent mariage.

Merci de nous éclairer a ce sujet, afin de nous protéger juridiquement.

Romain et Céline

Par **youris**, le **19/05/2016** à **20:11**

bonjour,

vous pouvez voir un notaire pour faire entrer votre bien immobilier dans la communauté.
salutations